F

Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures

Référence	IOPC/2023/Circ.7
Date	22 septembre 2023
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	●

Candidats désignés à l'élection à l'Organe de contrôle de gestion commun

En réponse à la circulaire IOPC/2023/Circ.4 de l'Administrateur appelant aux candidatures pour le nouvel Organe de contrôle de gestion à élire en novembre 2023, les huit candidats suivants ont été désignés par des États Membres du Fonds de 1992, avant la date limite du 15 septembre 2023 :

M. Volker Schöfisch	Désigné par l'Allemagne (pour un premier mandat)
M. Alfred H.E. Popp, CM, K.C.	Désigné par le Canada (pour un second mandat)
M. Arnold Rondeau	Désigné par la France (pour un second mandat)
M. Thomas F. Heinan	Désigné par les Îles Marshall (pour un second mandat)
M. Anish Joseph	Désigné par l'Inde (pour un premier mandat)
M. Hideo Osuga	Désigné par le Japon (pour un second mandat)
M. Christoph Mungandjela	Désigné par la Namibie (pour un premier mandat)
M. Watchara Chiemanukulkit	Désigné par la Thaïlande (pour un premier mandat)

Étant donné qu'il n'y a que six sièges vacants pour les candidats désignés à titre personnel par les États Membres du Fonds de 1992, l'Assemblée de ce Fonds sera tenue de procéder à une élection.

Tous les détails de la procédure suivie pour l'élection, ainsi que les curriculums vitae des candidats et tout autre renseignement pertinent, seront diffusés en temps utile dans les documents de réunion IOPC/NOV23/6/1 et IOPC/NOV23/6/1/1.

_____